

# CHOISIR L'UNIVERSITÉ

RÉUSSIR

en sciences

ses études de santé

en droit et éco-gestion

en lettres, langues et SHS

sa vie étudiante



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

# Le ministère, partenaire de conférences

**PARIS – SALON DE L'ETUDIANT  
DANS LE CADRE DU SALON DE L'ÉDUCATION**  
• Samedi 24 novembre 2012 à 10 h 30  
Conférence « Choisir l'université »

**LA ROCHE-SUR-FORON – SALON DE L'ETUDIANT  
DE LA HAUTE-SAVOIE**  
• Samedi 24 novembre 2012 à 14 h 30  
Conférence « Choisir l'université »

**NANTES – SALON DU LYCÉEN  
ET DE L'ETUDIANT**  
• Vendredi 30 novembre 2012

9 h 30 : conférence « Les études de santé »  
11 h 00 : conférence « Les métiers de l'informatique : scientifique ou pas scientifique, tout est possible »  
14 h 00 : conférence « Intégrer Polytech Nantes, l'école d'ingénieurs de l'université de Nantes »  
15 h 30 : conférence « Les débouchés des études de droit »  
• Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012  
9 h 30 : conférence « Intégrer Polytech Nantes, l'école d'ingénieurs de l'université de Nantes »  
11 h 00 : conférence « Les études de sciences : avec une licence ou un master, des carrières multiples »  
14 h 30 : conférence « Les études de santé »  
15 h 30 : conférence « L'Université sans les clichés : pour connaître l'université et ses dispositifs d'accueil, s'y inscrire en connaissance de cause »

**GRENOBLE – SALON DE L'ETUDIANT**  
Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 à 11 h 00  
Conférence « Réussir ses études à l'université »

**CAEN – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Vendredi 7 décembre 2012  
9 h 30 : conférence « Les métiers des technologies de l'information et de la communication »  
11 h 30 : conférence « Les métiers du commerce et de l'industrie »  
14 h 30 : conférence « Les métiers de l'enseignement et de la recherche »  
16 h 00 : conférence « Les métiers des langues et de l'international »  
• Samedi 8 décembre 2012  
9 h 30 : conférence « Les métiers du social et de la santé »  
11 h 30 : conférence « Les métiers de la gestion et de la finance »  
14 h 30 : conférence « Les métiers du droit »  
16 h 00 : conférence « Les métiers de l'aménagement du territoire et de l'environnement »

**BORDEAUX – SALON DU LYCÉEN ET DE L'ETUDIANT**  
• Vendredi 11 janvier 2013 à 16 h 00  
Conférence « Se former à l'université : bien choisir sa filière ».

**RENNES – SALON DU LYCÉEN ET DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 12 janvier 2012 à 14 h 30  
Conférence « L'Université en 2013 »

**ROUEN – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 12 janvier 2013 à 16 h 00  
Conférence « Les outils de la réussite à l'université »  
• Dimanche 13 janvier 2013 à 14 h 30  
Conférence « Les outils de la réussite à l'université »

**VERSAILLES – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 19 janvier 2013 à 11 h 15  
Conférence « Choisir l'université et trouver un emploi »

**LYON – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 19 janvier 2013 à 14 h 30  
Conférence « Choisir des études universitaires »

**MARSEILLE – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Vendredi 25 janvier 2013  
10 h 15 : conférence « Suivre ses études sur un campus universitaire »  
15 h 00 : conférence « Suivre des études en économie, commerce et gestion »  
• Samedi 26 janvier 2013  
10 h 15 : conférence « Lettres, sciences humaines et langues : quelles études ? Quels débouchés ? »  
11 h 30 : conférence « Santé : quelles études pour quels métiers ? »  
14 h 00 : conférence « Droit : quelles études pour quels métiers ? »  
16 h 00 : conférence « Sciences et technologies : quelles études pour quels métiers ? »

**ORLÉANS – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 2 février 2013 à 14 h 00  
Conférence « Choisir l'université »

**MONTPELLIER – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 2 février 2013 à 11 h 00  
Conférence « Les clés de la réussite à l'université » pilotée par les VPCEVU et les directeurs de SCUIO-IP

**POITIERS – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 9 février 2013 à 15 h 00  
Conférence « Choisir l'université »

**PARIS – SALON DE L'ETUDIANT**  
• Samedi 16 février 2013 à 10 h 30  
Conférence « Choisir l'université »

## Sommaire

■ **TEST** Pourquoi choisir l'Université ? p.4

■ **RÉUSSIR EN SCIENCES** p.6

■ **RÉUSSIR SES ÉTUDES DE SANTÉ** p. 8

■ **RÉUSSIR EN DROIT ET ÉCO-GESTION** p. 10

■ **RÉUSSIR EN LETTRES, LANGUES ET SHS** p. 12

■ **RÉUSSIR SA VIE ÉTUDIANTE** p. 14



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Une publication du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en partenariat avec l'Étudiant  
Internet : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

**l'Étudiant** 23, rue de Châteaudun,  
75308 Paris cedex 09,  
tél. 01.75.55.40.40.  
Internet : [www.letudiant.fr](http://www.letudiant.fr).  
Coordinatrice : Juliette Legros.  
Rédaction : Virginie Plaut.  
Conception graphique : Éliane Degoul.  
Secrétariat de rédaction : Myriam Blanc, Danielle Giorico.  
Photos : Jean-François Badias, Philippe Bauduin, Jean-François Deroubaix/XR pictures, Zir.  
Impression-brochage : Roularta Printing (Belgique).



**Geneviève Fioraso,**  
ministre de l'Enseignement  
supérieur et de la Recherche

## ÉDITO

### L'Université française : une formation de qualité et la réussite pour tous

Entrer à l'université, c'est changer d'échelle, et devenir acteur de son histoire. L'université permet de s'accomplir et d'inventer son destin. Au bout du chemin, il y a un métier, et des emplois : on compte trois fois moins de chômeurs chez les diplômés du supérieur que chez les non-diplômés. Plus que jamais, dans une époque difficile, le diplôme est un formidable atout pour réussir sa vie professionnelle.

L'université est une opportunité pour chacun d'entre vous. Elle est aussi une force pour l'ensemble de la société. Le progrès, la justice, le bien-être collectif, dans un pays, procèdent pour une bonne part du niveau de formation de sa jeunesse. Un pays qui a confiance en lui, et qui mise sur son avenir, doit faire de l'enseignement supérieur une priorité. Dans les faits, cela se traduit, en dépit des contraintes financières, par un budget en hausse pour notre ministère. Par des aides aux étudiants en progression de 7 %. Par la création de 1 000 postes d'enseignants-chercheurs, pour encadrer les étudiants du premier cycle et combattre le fléau de l'échec en licence. Par une orientation choisie, et non plus subie : les bacheliers technologiques et professionnels doivent trouver la place qui leur revient, dans les STS et les IUT. Dès la rentrée, j'ai fait en sorte que chaque place vacante soit attribuée à ces bacheliers.

Beaucoup reste à faire, bien entendu. Les étudiants se trouvent trop souvent dans des situations inconfortables, privés de l'autonomie financière nécessaire pour réussir leurs études. Les aides sociales seront remises à plat, pour une plus grande justice, dans l'idée d'un parcours vers l'autonomie. 40 000 logements étudiants seront construits : sans conditions de vie satisfaisantes, le risque d'échec croît. Le système d'orientation sera reconstruit et les cartes de formation seront simplifiées. Tout doit devenir plus lisible. Pour augmenter ses chances de succès, chacun doit pouvoir comprendre le contenu des formations et les métiers auxquels elles préparent. Les passerelles sont à multiplier par le décloisonnement des filières. La pédagogie sera modernisée. Nous devons mieux accompagner chacun, suivant ses vœux, ses capacités, sa personnalité. L'enrichissement des formations par le numérique permet de grands progrès ; un encadrement plus étroit, un suivi plus personnalisé sont à généraliser. Je suis fière de notre enseignement supérieur et de notre recherche. Quelle satisfaction de voir que, cette année encore, le prix Nobel de physique a récompensé un chercheur français, en la personne de Serge Haroche. Nos universités offrent des formations formidablement inventives et exigeantes, qui stimulent l'esprit d'innovation et ouvrent de nouveaux horizons. Profitez de ces années, où vous allez vous inventer un avenir, en vous donnant les moyens d'une vie professionnelle heureuse, parce que choisie, mais aussi en redécouvrant le monde, à la lumière des connaissances les plus récentes et les plus pointues. Bien sûr, nous avons encore beaucoup de défis à relever pour rendre notre système d'enseignement supérieur encore plus performant. Nous le ferons ensemble : vous êtes, pour moi, des acteurs essentiels de cette transformation !

# Pourquoi choisir l'Université ?

SI L'UNIVERSITÉ FORME CHAQUE ANNÉE LE PLUS GRAND NOMBRE D'ÉTUDIANTS, OFFRE-T-ELLE TOUTES LES GARANTIES POUR VOTRE RÉUSSITE SCOLAIRE ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE ? SI VOUS VOUS POSEZ CES QUESTIONS ET SOUHAITEZ DES RÉPONSES CLAIRES, CE TEST EST FAIT POUR VOUS !

## 1. « Les études à l'Université ne préparent pas à la vie active. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**XneJ** Les diplômés de l'Université trouvent pour 90 % d'entre eux un emploi. Ils sont 91 % à en avoir un en master et en DUT, et 92 % en licence professionnelle. Parmi les diplômés de master, 89 % sont cadres ou exercent une profession dite « intermédiaire ». C'est le cas également de 76 % des diplômés de licence professionnelle. Trois quarts des emplois sont des emplois stables. (1)

## 2. « L'Université, c'est seulement pour ceux qui veulent faire de longues études. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**XneJ** Si un master dure cinq ans et qu'un étudiant en santé s'engage sur neuf années d'études avant de devenir médecin généraliste, il existe également des formations courtes à l'Université : les DUT (diplômes universitaires de technologie), les DEUST (diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques) et les licences générales ou professionnelles. Ils sont dispensés par les IUT (instituts universitaires de technologie) ainsi que par différentes UFR (unités de formation et de recherche, anciennement appelées « facultés »).

## 3. « L'Université n'est pas sélective. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**Vrai et faux** Si la majorité des formations à l'Université n'est pas sélective, il en existe qui le sont : les

IUT, les DEUST et les écoles internes (écoles d'ingénieurs, instituts d'études politiques...) peuvent recruter sur dossier et/ou sur concours.

## 4. « Lorsqu'on a un bac professionnel, il est difficile de réussir à l'Université. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**Vrai** Aujourd'hui, les titulaires d'un bac professionnel réussissent peu à l'Université. Les formations en BTS (brevet de technicien supérieur) leur conviennent mieux. Des dispositifs d'aide existent dans certaines régions pour leur permettre d'accéder aux études supérieures. C'est le cas dans la région Nord-Pas-de-Calais, qui a mis en place le dispositif PREL (Parcours de réussite en études longues) pour les titulaires d'un bac professionnel.

## 5. « Après un bac ES ou L, on ne peut pas faire d'études en sciences ou en médecine. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**Faux** Tous les bacheliers peuvent réglementairement poursuivre en PACES (première année commune aux études de santé). Par contre, leur chance de réussir les épreuves classantes de fin d'année sont très faibles pour les non-bacheliers scientifiques. C'est pourquoi, plusieurs universités proposent des « années zéro » ou des mises à niveau pour les bacheliers ES ou L. Tel est le cas de la PCSO (préparation aux cursus scientifiques) de Paris 11. Elle s'adresse à des non-scientifiques (des bacheliers ES, L, technologiques ou des étudiants de sciences humaines ou économiques). C'est une année qui prépare à la licence en sciences,

en médecine ou en pharmacie. Cela concerne 120 étudiants par an. Entre 50 et 60 % d'entre eux seront reçus, soit 60 à 80 étudiants qui iront ensuite grossir les rangs scientifiques de Paris 11.

## 6. « À l'Université, il n'est pas possible de faire une formation en alternance. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**XneJ** Toutes les universités proposent des formations en alternance. Réaliser une formation en alternance représente d'ailleurs une vraie plus-value. En effet, le salaire médian des jeunes diplômés formés en alternance est de 28 800 € par an contre 24 000 € pour les autres. De plus, 73 % des jeunes diplômés en alternance obtiennent le statut cadre contre 43 % pour les contrats de professionnalisation. (2)

## 7. « Pour devenir ingénieur, il faut faire une école, pas l'Université. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**XneJ** Eh oui !, on peut devenir ingénieur à l'Université ! Il existe en effet de nombreuses écoles d'ingénieurs internes aux universités ou rattachées à elles. Elles forment plus de 24 000 élèves. Pour y accéder, contrairement à ce que l'on croit, il ne faut pas toujours passer par une classe préparatoire. Si 41 % en ont suivi une, 27 % ont intégré une école après le bac, 13 % après un DUT ou un BTS, 6 % après une licence ou une maîtrise.

## 8. « Il est difficile d'avoir un bon niveau de langue étrangère à l'Université. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**XneJ** Les centres de ressources en langues étrangères permettent d'individualiser l'apprentissage grâce à des outils de lecture (journaux, livres, dossiers thématiques...), vidéo (chaînes étrangères, DVD...), audio (cassettes et CD), informatiques (cédéroms, logiciels, Internet) et des ateliers de conversation. Que ce soit en cours ou en dehors pour les volontaires, chacun peut travailler à son rythme et à son niveau. Et progresser. De plus, les universités proposent de nombreux

accords d'échanges, dans le cadre d'Erasmus (Europe), du CREPUQ (Québec), de la MICEFA (Amérique du Nord) ou d'accords bilatéraux. Pour attester de vos compétences en langues de l'enseignement supérieur par l'intermédiaire de votre université.

## 9. « À l'Université, on est livré à soi-même dans des amphis bondés. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**Faux** Depuis plusieurs années, les universités ont mis en place des dispositifs de professeurs référents ou de tutorat pour éviter l'échec en première année (semestre « nouveau départ » à l'université de Cergy-Pontoise, parrainage à Toulouse-Le Mirail, par exemple). Par ailleurs, de plus en plus d'universités organisent des semaines d'accueil pour les nouveaux étudiants, comme la « welcome week » de l'UPMC ou celle de l'université de Reims.

## 10. « Les universités sont en pointe en matière de numérique. »

- A.** Vrai  
**B.** Faux

**Vrai** Si l'Internet a été créé par les universités américaines (Arpanet), les universités françaises ne sont pas en reste ! Environnement numérique de travail et wi-fi ont été mis en place pour permettre à tous les étudiants de rester connectés. Par ailleurs, les cours en ligne, les applications mobiles se développent... Et de plus en plus d'universités ont leur page sur les réseaux sociaux. Pour attester de vos compétences numériques, vous pouvez, par l'intermédiaire de votre université, passer le C2i (certificat informatique et Internet).

(1) Source : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DGESIP-DGRI/SIES), « Enquête sur l'insertion 2010 ».

(2) Source : APEC, « Les jeunes diplômés de 2010 : situation professionnelle 2011 ».

En bref

**SE TOURNER VERS LES SCIENCES APRÈS UN BAC ES OU L ?**  
Vous avez fui les sciences au lycée et aujourd'hui vous le regrettez ? Pas de panique, certaines universités vous offrent une seconde chance grâce à une année de remise à niveau.

**UNE VIE EN DEHORS DU LMD**  
Qui dit sciences à l'université ne dit pas forcément études longues. Une vingtaine de DUT (diplômes universitaires de technologie) et une dizaine de DEUST existent en chimie, en informatique, en mesures physiques, en biologie... Sans oublier les licences professionnelles, par exemple la mention industries chimiques et pharmaceutiques de Lyon 1.



# Les sciences : fondamentales et expérimentales

**DES EFFECTIFS RAISONNABLES, BEAUCOUP DE TRAVAUX DIRIGÉS ET PRATIQUES AINSI QU'UNE EXCELLENTE INSERTION PROFESSIONNELLE... SI VOUS AVEZ L'ESPRIT, N'HÉSITÉZ PAS À VOUS LANCER DANS CETTE VOIE.**

L'UFR des sciences, c'est souvent le « cocon » de l'Université. Dans ces disciplines, les amphis bondés de 800 personnes, ça n'existe pas. À l'université Claude-Bernard de Lyon 1 par exemple, les cours magistraux n'excèdent pas 250 élèves, tandis que les TD et TP plafonnent respectivement à 35 et 18 étudiants. Sans compter les professeurs référents, le tutorat et le contrôle continu. Bref, un environnement de travail idéal.

Mais que recouvre le terme « sciences » ? Généralement, le premier semestre de L1 est largement pluridisciplinaire : de quoi permettre au nouvel étudiant de confirmer son orientation ou de bifurquer. Au total, en licence, une petite dizaine de mentions sont proposées.

**POUR LES PURISTES ET POUR LES AUTRES**

Rien qu'en mathématiques, plusieurs parcours existent. Les « puristes » qui se destinent au professorat ou à la recherche s'orienteront vers

les mathématiques fondamentales. Avec au programme des cours de physique, de mécanique ou d'informatique.

Les mathématiques appliquées sont davantage tournées vers la recherche privée et le monde de l'entreprise. Vous étudierez l'économétrie, la santé, la bancassurance ou la mécanique. Petite originalité du secteur, la mention MASS (mathématiques appliquées et sciences sociales), qui propose un parcours alliant les maths à l'économie, la gestion, l'histoire, la linguistique, la psychologie...

En matière de physique-chimie, il existe presque autant de combinaisons que d'établissements... Quelle que soit la dénomination retenue, l'idée est d'approfondir vos connaissances en chimie (analytique, minérale, organique...), en physique (mécanique quantique, optique, thermodynamique...), en mathématiques, en informatique et en langues. Mais il existe des mentions beaucoup plus pratiques : comme chimie verte à Strasbourg Unistra ou encore génie des procédés ou industries chimiques et pharmaceutiques à l'université Lyon 1.

**UNE FORMATION TOUJOURS PLURIDISCIPLINAIRE**

En biologie, les options sont également nombreuses : biologie cellulaire intégrée, neurosciences, écotoxicologie, environnement et risques industriels et urbains... Mais que vous visiez le professorat ou des métiers dans le génie médical, les biotechnologies ou ceux de l'environnement, sachez que, lors de vos études universitaires, vous aurez encore affaire aux mathématiques, à la physique et à la chimie. Pour les explorateurs en herbe : les sciences de la Terre et de l'environnement sont faites pour vous ! Au programme, géomorphologie, sciences de l'atmosphère, astronomie... Plusieurs parcours possibles : génie de l'environnement, sciences de l'Univers, sciences de l'environnement...

Si vous ne concevez la vie qu'en binaire et sur écran, foncez sur diverses mentions informa-

« Après mon bac, je voulais suivre une formation en informatique. Mais entre la liberté à la fac et la pression en prépa, j'ai opté pour un DUT. C'était le juste milieu. Ce qui m'a tout de suite intéressé en DUT GEII, c'est de voir que les matières sont liées entre elles, comme les maths que l'on retrouve dans les autres disciplines. Et les cours en amphi et en TD, plutôt théoriques, trouvent des applications concrètes en TP. »



**ALEXANDRE**  
Étudiant en deuxième année de DUT GEII (diplôme universitaire de technologie génie électrique et informatique industrielle) à l'université Paris 13-Villetaneuse

© D.R.

tiques : informatique, bio-informatique, maths informatiques, informatique électronique ou encore MIAGE (méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises). Elles vous permettront d'acquérir une formation solide en programmation, en systèmes et réseaux, en architecture et technologies Internet... Mais là encore, impossible de couper aux autres disciplines scientifiques. S'agissant des débouchés, vous pourrez devenir : administrateur réseau, développeur-concepteur, gestionnaire de base de données, consultant sécurité... Pour les adeptes de la pratique, la voie idéale est celle des sciences de l'ingénieur. Projets, cas concrets, stages, et cela dans toutes les sciences (maths, physique, chimie, électronique, automatique, mécanique...). Les diverses mentions, thermique, électronique, automatisme, mécanique, forment toutes à des métiers précis et techniques. Mais si les études longues vous rebutent, des parcours courts et professionnels vous attendent. Mesdemoiselles en particulier, n'hésitez pas à vous lancer. Non seulement vous réussirez très bien en sciences, mais en plus les recruteurs vous ouvrent grand leurs portes. ●

■ ■ ■  
**DES INGÉNIEURS MADE IN UNIVERSITÉ**  
Une formation de pointe avec des frais de scolarité modérés... c'est possible ! En intégrant une des écoles d'ingénieurs internes aux universités. Il en existe près de 60 en France. Elles recrutent à bac + 2.

■ ■ ■  
**UNE INSERTION PROFESSIONNELLE REMARQUABLE**  
Selon une enquête nationale menée début 2011, trente mois après l'obtention de leur master, 87 % des diplômés en sciences de la vie et de la Terre avaient trouvé un emploi. Le taux d'insertion monte à 91 % en sciences fondamentales, 93 % en sciences de l'ingénieur et 97 % en informatique.



**DÉBORAH FORNERET**

Étudiante en master 1 de physique à l'université Strasbourg Unistra

● **MON PARCOURS**

J'ai toujours été attirée par l'astrophysique. J'ai obtenu un bac S spécialité mathématiques, avec une mention bien (15,80). On m'a conseillé d'aller en prépa, mais j'avais repéré un master d'astrophysique à Strasbourg. Alors, pour avoir le maximum de chances d'y être admise, je me suis inscrite dans cette université dès la L1. La transition avec le lycée a été très simple. Tout au long de ma scolarité, j'ai pris toutes les options relatives à l'astrophysique et j'ai effectué un stage non obligatoire l'été dernier à l'observatoire de Strasbourg. J'ai hâte d'étudier uniquement l'astrophysique l'an prochain ! J'aimerais faire de la recherche ou devenir astronome.

● **MES CONSEILS**

Il faut savoir pourquoi on va à la fac. J'avais un projet précis, et tout s'est bien passé. Par ailleurs, il est important de travailler régulièrement. À partir de la L2, il est nécessaire de compléter les cours par des recherches personnelles.

● **SI C'ÉTAIT À REFAIRE**

Je referais exactement la même chose !

© Jean-François Badias / Anclia

# Médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique

**En bref**

**LE LMD APPLIQUÉ AUX SAGES-FEMMES ET AUX INFIRMIERS**  
 Désormais, les études de sage-femme et de soins infirmiers se voient appliquer le LMD. Ainsi, un diplôme d'État d'infirmier équivaut à une licence, tandis que le diplôme d'État de sage-femme correspond à un master. Les écoles de sages-femmes sont amenées à se rapprocher des universités et à devenir des écoles internes (Aix-Marseille) ou des départements (Versailles-Saint-Quentin) au sein des universités.



**VOTRE VOCATION EST DE PRENDRE SOIN DE LA SANTÉ DES AUTRES ? LANCEZ-VOUS DANS UNE PACES. APRÈS CETTE ANNÉE THÉORIQUE INTENSE, VOUS VOUS CONFRONTEREZ À LA PRATIQUE.**

**S**i vous visez les métiers de la santé, munissez-vous de patience et de persévérance. Comptez cinq années pour être sage-femme, entre six et huit pour devenir chirurgien-dentiste, six à neuf ans pour accéder à la profession de pharmacien et neuf à onze ans pour celle de médecin généraliste ou spécialiste. Les débouchés sont nombreux, mais il faudra passer le cap de la première année commune aux études de santé : la PACES. Le premier semestre est consacré à l'acquisition

des connaissances communes aux différentes filières accessibles. On vous enseignera, par exemple à l'université Paris-Descartes : l'organisation des appareils et des systèmes, le génome, ou encore la cellule et les tissus. Ces premiers mois sont sanctionnés par un premier concours unique. En fonction des résultats par filière (médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique), des classements sont établis. Les moins bien classés – les derniers 15 % des inscrits – peuvent être réorientés vers un cursus différent. Les autres ont une première idée de leurs

chances de réussir. Les enseignements spécifiques débutent au second semestre. À la fin de la première année, un concours pour chaque filière est organisé. Vous pouvez vous inscrire aux quatre ou concentrer vos efforts sur un seul. Statistiquement, ce sont les bacheliers scientifiques (avec mention) qui réussissent. Attention les *numerus clausus* sont relativement faibles au regard du nombre d'étudiants.

**MÉDECINE : 1 + 5 ANNÉES POUR CHOISIR SA SPÉCIALITÉ**

Si vous optez pour la médecine, vous approfondirez vos connaissances en biophysique et en biochimie, ainsi qu'en immunologie et en physiologie, et découvrirez l'hôpital grâce à un premier stage infirmier. En troisième année, la part accordée à la pratique de la médecine augmente – environ trois matinées par semaine pendant neuf semaines. De nouvelles disciplines font également leur apparition : la pharmacologie, la parasitologie, ou encore la virologie. En quatrième, cinquième et sixième année, l'étudiant devient officiellement externe. Votre temps sera partagé entre stages hospitaliers et cours à la faculté. Sous l'œil attentif des médecins-chefs et des internes, vous êtes responsable du suivi médical de patients. En fonction du service, vous leur rendrez visite, les examinerez.

À l'issue de cet externat, vous passerez l'ECN (examen classant national). Ce concours déterminera votre spécialité et la région de votre internat. Celui-ci durera trois ans pour les futurs généralistes et quatre ou cinq ans pour les aspirants spécialistes.

**PHARMACIE : LE CHOIX ENTRE OFFICINE, INDUSTRIE OU RECHERCHE**

Si la pharmacie recueille vos faveurs, la deuxième année est dédiée à l'étude des matières fondamentales. En troisième et quatrième année, vous découvrez de nouvelles matières : la chimie thérapeutique, la pharmacologie, ou encore, par exemple, à l'université

**“ Je voulais être médecin, c'était un rêve d'enfant. Mais j'ai raté deux fois la première année. Finalement, j'ai eu l'odontologie. Je ne regrette pas du tout. Aujourd'hui, même si j'obtenais une place en médecine, je choisirais la filière dentaire. Ce sont des études plus courtes, et le métier de dentiste est plus manuel et plus varié. De la chirurgie à la prothèse, on peut toucher à tout ! ”**



**MAXIME MAILLET**  
 Étudiant en troisième année d'odontologie à l'université Nancy 1

© D.R.

Caen Basse-Normandie, la toxicologie. À la fin de ce cycle, vous devrez choisir entre les filières officine, industrie et internat.

Quelle que soit votre option, la cinquième année est dite « hospitalo-universitaire » : vous serez externe et partagerez votre temps entre l'université et un établissement de santé. Dans la filière industrie, vous pouvez également opter pour un stage en industrie pharmaceutique. La sixième année est la dernière pour les étudiants qui ont choisi les options officine et industrie. Elle s'achève par un stage professionnel de six mois. Pour les autres, c'est le début des quatre années d'internat qui mènent aux professions de pharmacien biologiste, de pharmacien des hôpitaux, d'inspecteur de la santé, ou encore d'enseignant-chercheur.

**ODONTOLOGIE ET MAÏEUTIQUE, DES FILIÈRES TRÈS PRATIQUES**

Si c'est vers l'odontologie que votre cœur penche, votre formation sera très pratique dès la deuxième année. Si le métier de sage-femme vous attire, après la PACES, il faudra intégrer une école de sages-femmes. Les études durent quatre ans. Les stages et les gardes sont nombreux. ●



**ET LES KINÉS ?**  
 Officiellement, les aspirants kinés ne sont pas (pour l'instant) concernés par la PACES. Dans les faits, près des deux tiers des 44 instituts de formation en masso-kinésithérapie recrutent exclusivement après une L1 santé. Pour les autres, un concours très sélectif est organisé.

**RÉORIENTATIONS POSSIBLES**  
 Un ou deux ratés en PACES ? Pas de panique, vous n'êtes pas livré à vous-même. Désormais, les universités proposent des passerelles (à condition d'avoir obtenu une certaine moyenne) vers des L2 en sciences, mais aussi en STAPS, en droit, en AES, en sciences éco, en sciences humaines et sociales...

**YASSINE EID**

Étudiant en DCEM 4 (sixième année de médecine) à l'université Caen Basse-Normandie

**• MON PARCOURS**

Je ne sais pas de quand date ma vocation de médecin... C'était une évidence. Après l'obtention d'un bac S, je me suis inscrit en première année de médecine. J'ai réussi le concours à ma seconde tentative. Aujourd'hui, je suis externe depuis deux ans : tous les matins, je suis en stage à l'hôpital et l'après-midi, j'assiste aux cours à l'université. C'est un vrai plaisir, qu'il s'agisse de la pratique ou des enseignements ! Plus le temps passe, mieux c'est ! À la fin de ma sixième année, je passe l'examen national classant.

**• MES CONSEILS**

Il faut être motivé et travailler très régulièrement, c'est ça le secret ! Mais il faut aussi savoir se ménager des pauses. C'est indispensable. On ne peut pas bûcher sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

**• SI C'ÉTAIT À REFAIRE**

Je me ménagerais davantage de pauses lors de ma première année : je me remettrais au foot, comme je l'ai fait par la suite. Pour le reste, je recommencerais les yeux fermés !



© Zlr

En bref

LES IAE, DES GRANDES ÉCOLES À LA FAC

Les 31 instituts d'administration des entreprises proposent, au sein des universités, une formation pointue aux métiers de l'entreprise de la L3 au M2. Le tout pour des frais d'inscription bien moins élevés que ceux de bon nombre d'écoles de commerce, et une insertion professionnelle excellente (83% des diplômés trouvent un emploi en moins de six mois). Certaines formations sont accessibles par alternance. C'est le cas à l'IAE Gustave-Eiffel, commun aux universités Paris-Est Créteil et Paris-Est Marne-la-Vallée.



# Droit et éco-gestion : une rupture avec le lycée

## NOUVEAUTÉ ET LIEN ÉTROIT AVEC L'ACTUALITÉ, LES ÉTUDES DE DROIT ET ÉCO-GESTION MARQUENT UNE VRAIE RUPTURE AVEC LE LYCÉE. AVEC DE NOMBREUX DÉBOUCHÉS.

**B**ienvenue à l'Université ! Finis les mauvais souvenirs dus à telle ou telle matière datant du collège ou du lycée... Avec le droit, les compteurs sont remis à zéro ! Sauf pour quelques bacheliers STG, il s'agit d'une discipline totalement nouvelle. En première année, ce sont des matières et des exercices inédits qui vous attendent ! En licence, vous étudiez les règles de droit qui régissent

les institutions politiques françaises et européennes, la justice, la famille, les biens, les crimes et délits... Dès le premier semestre, vous entrez dans le vif du sujet. À cela s'ajoutent des options qui varient selon les établissements : sciences politiques, histoire des idées politiques ou philosophie du droit. Le tout en lien étroit avec l'actualité. Ensuite, au fur et à mesure des trois années de licence, vous vous spécialisez.

Les mentions varient selon les universités : droit privé général, carrières judiciaires et sciences criminelles, droit des affaires, droit social, droit européen et international, droit public général, ou encore droit de l'environnement et du développement durable sont proposés, entre autres, à Nantes.

### LES DIPLÔMÉS DE DROIT TRÈS PRISÉS DANS LE PRIVÉ

Les spécialités en lien avec l'activité économique et le monde de l'entreprise sont particulièrement prisées par les recruteurs : droit des affaires, droit fiscal, droit de la concurrence, diplôme de juriste-conseil en entreprise... Contrairement aux idées reçues, la majeure partie des débouchés ne sont pas au sein des tribunaux, mais dans les entreprises privées (60 %). Seuls 10 % des diplômés de master 2 de droit sont auxiliaires de justice (magistrats, avocats...). Vingt-cinq pour cent entrent dans la fonction publique (hors métiers du droit). Reste à tordre le cou à une autre idée reçue : non, les étudiants en droit n'ont pas à connaître par cœur l'ensemble des lois ! Si la mémorisation peut être un atout, en revanche, c'est l'esprit juridique qu'il faudra acquérir, une capacité d'analyse méthodique des faits et des textes à appliquer.

### LES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION : DES DÉBOUCHÉS NOMBREUX

En sciences économiques et en gestion, si rigueur et analyse s'imposent tout comme pour le droit, il faudra également ne pas être brouillé avec les mathématiques... Elles sont un outil indispensable. Certains établissements proposent des cours de remise à niveau. Il ne faut pas être un crack en maths, il suffit de ne pas y être allergique... En licence, le programme s'articule autour de trois pôles : analyse économique, techniques quantitatives (statistiques, probabilités, informatique) et sciences de gestion (compta, gestion, droit des sociétés). Des cours de langues, de finance, de comptabilité générale, de socio-

“ Je suis arrivée en droit par hasard, en me disant que cela m'ouvrirait des portes. Et finalement, j'ai aimé ce que j'apprenais. La première année est la plus difficile. On se retrouve dans des amphes immenses, avec une méthodologie et un vocabulaire nouveaux. Mais il suffit de s'accrocher pour y arriver. Ensuite, une fois cette étape franchie, ça va tout seul ! ”



AUDREY LARZUL  
Diplômée d'un master 2 de propriété intellectuelle appliquée à l'université Paris-Est Créteil et d'un master 2 de droit de la distribution et des contrats d'affaires à l'université Montpellier 3

© Mathieu Ouri

logie et d'histoire économique viennent compléter ce cursus. L'offre est variée : finance, développement durable, économie des entreprises, commerce international, etc. L'université Paris-Est Marne-la-Vallée propose, par exemple, un parcours innovation design luxe. Les diplômés en sciences économiques et de gestion peuvent devenir cadres dans la gestion, la finance, le conseil et l'audit, ou encore au sein de l'administration publique.

### DES PARCOURS COURTS SONT POSSIBLES

Pour ceux que les études trop longues rebutent, il existe des parcours courts, que ce soit en droit ou en sciences éco-gestion. Le DUT carrières juridiques mène à des fonctions de collaborateur de notaire, d'huissier, d'assistant juridique ou de rédacteur de sinistres dans les assurances. Les titulaires d'un DUT GEA (gestion des entreprises et des administrations) occuperont des postes d'encadrement intermédiaire dans des entreprises industrielles et commerciales, des banques ou des cabinets d'experts-comptables. Des dizaines de licences professionnelles permettent des spécialisations, en métiers du notariat, par exemple à Nantes, ou encore en management et droit des affaires immobilières ou en économie sociale à Marne-la-Vallée. ●



### LES IPAG, LES CONCOURS ADMINISTRATIFS EN LIGNE DE MIRE

Il existe une vingtaine d'IPAG (instituts de préparation à l'administration générale). Ils dispensent des cours fondamentaux et de méthodologie pour réussir les concours administratifs. L'entrée se fait après sélection au niveau bac + 2.

### DOUBLES CURSUS POSSIBLES AVEC LES IEP

Si les études en institut d'études politiques vous attirent, sachez qu'il est possible de suivre des doubles cursus droit (ou économie)/IEP. Et d'intégrer un institut en admission parallèle, après une L1 par exemple.



### HICHAM ALAOUÏ

Étudiant en DUT GEA (diplôme universitaire de technologie gestion des entreprises et des administrations) à l'université Paris-Est Marne-la-Vallée

#### • MON PARCOURS

J'ai obtenu un bac ES spécialité mathématiques. Je voulais entrer dans une école de commerce, mais je ne me sentais pas de faire une prépa. L'IUT [institut universitaire de technologie] me paraissait un environnement plus humain. Par ailleurs, cela me permet éventuellement de me tourner vers l'expertise comptable ou de rejoindre une licence si je change d'avis. Les études en IUT me plaisent beaucoup : on ne fait plus de français, de philosophie ou de mathématiques pures. On a des matières plus techniques, comme la compatibilité.

#### • MES CONSEILS

Il est très important d'écouter les enseignants en cours. C'est 80 % du travail ! En étant présent et attentif en cours, en faisant les exercices demandés, on gagne beaucoup de temps. Il est primordial de travailler régulièrement. Entre les devoirs et les révisions, j'y passe deux à trois heures par jour... C'est loin d'être insurmontable !

#### • SI C'ÉTAIT À REFAIRE

Je referais tout exactement pareil !

© Zlr

# Des filières aux nombreuses perspectives

**En bref**

**DES DIPLÔMÉS BIEN INTÉGRÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**  
Selon une enquête nationale menée début 2011 sur la situation des titulaires de master trente mois après leur diplôme, 87 % des étudiants de lettres, langues et arts et 90 % de ceux de sciences humaines et sociales avaient un emploi. Un emploi stable pour respectivement 64 % et 58 % d'entre eux.



**DÉCOUVRIR DE NOUVELLES DISCIPLINES (PSYCHOLOGIE, SOCIOLOGIE) OU APPROFONDIR DES MATIÈRES DÉJÀ ÉTUDIÉES AU LYCÉE. LE BUT ? TRAVAILLER L'ARGUMENTATION ET LE SENS CRITIQUE.**

**V**ous pensiez connaître les lettres et sciences humaines ? Vous allez découvrir une façon passionnante de les étudier à l'Université. En histoire, oubliez la restitution de connaissances apprises par cœur. Ce qu'on attend de vous, c'est une réflexion, la compréhension de l'évolution de l'histoire à travers la politique, l'économie, les mœurs... Afin de vous forger une solide culture générale,

le cursus comporte des cours complémentaires (langue vivante, informatique...) ou optionnels (sociologie, lettres et arts ou sport). En géographie, les enseignements universitaires sont au confluent des sciences humaines (étude des populations et des sociétés) et des sciences naturelles (connaissance des reliefs et des sols). Réfractaires aux maths, passez votre chemin : les statistiques sont très utiles dans cette filière. Si vous ne souhaitez pas poursuivre en doctorat, privilégiez une licence ou un master profes-

sionnels avec des spécialités pointues, par exemple le master télédétection et géomatique appliquées à l'environnement de l'université Paris-Diderot. S'agissant des débouchés, un cursus en histoire ou en géographie peut vous mener à l'enseignement, mais également aux métiers de la communication, du journalisme, du tourisme, ou encore de l'urbanisme ou de la conservation du patrimoine. Sans oublier les concours de la fonction publique.

**LES LETTRES... ÇA NE MÈNE PAS QU'À L'ENSEIGNEMENT**

Si ce sont les lettres qui vous attirent, préparez-vous à argumenter, à analyser et à critiquer. En mention lettres classiques, vous étudierez la littérature française ainsi que le latin et le grec (débutants acceptés !). En lettres modernes, vous étudierez notamment la linguistique, la stylistique et la poétique, et accorderez une place importante à la littérature comparée. Ces formations ont vocation à vous mener à l'enseignement, mais aussi à la communication, au journalisme, à la documentation ou encore à l'édition, grâce, par exemple, à un master pro métiers du livre et de l'édition, comme il existe à l'université Montpellier 3.

**LANGUES ÉTRANGÈRES : CHOISISSEZ BIEN VOTRE MENTION**

Il existe deux mentions bien distinctes dans ce domaine : LLCE (langues, littératures et civilisations étrangères) et LEA (langues étrangères appliquées). En LLCE, vous étudierez une seule langue mais sous toutes ses coutures. Au programme : grammaire, expression écrite et orale, vocabulaire, compréhension, linguistique, littérature, histoire... En LEA, deux langues sont au programme, mais dans un contexte professionnel : correspondance administrative, traduction spécialisée, comptabilité, économie, informatique et droit. Là encore, un vaste choix de possibles s'offre à vous : de la traduction au marketing international !

**“ Au début, ça n'a pas toujours été facile. En arrivant à l'université, je me suis senti un peu livré à moi-même... Résultat, j'ai redoublé ma première année. Depuis, tout va bien. L'important est de comprendre le système et d'aller en cours. Mais ces études sont enrichissantes à tout point de vue. À travers la littérature, on aborde des sujets sociaux, historiques ou philosophiques. ”**



**NICOLAS ROCHE**  
Étudiant en master de recherche études culturelles à l'université Montpellier 3

© Maugendre / Andia

**ENSEIGNANT, UN « EMPLOI D'AVENIR » !**  
En 2013, 6 000 étudiants seront recrutés pour occuper des « emplois d'avenir professeur ». Dès la deuxième année de licence et pendant trois ans, ils bénéficieront d'une aide financière (900 € par mois) et effectueront un certain nombre d'heures de missions rémunérées dans des écoles et des établissements du second degré. En contrepartie, ils s'engageront à se présenter, au terme de ces trois années, à un concours de recrutement d'enseignants de l'Éducation nationale. Ces emplois d'avenir seront attribués sur critères sociaux. Les étudiants venant de ZUS (zones urbaines sensibles) ou de ZEP (zones d'éducation prioritaires) seront privilégiés. Tout comme les disciplines ou académies connaissant des difficultés de recrutement. Au total, le dispositif devrait concerner 18 000 étudiants d'ici à 2015.

**FLORÉAL SOTTO**

Consultante en diversité. Titulaire d'un master 1 lettres-arts et d'un master 2 de sociologie à l'université Paris-Diderot

**• MON PARCOURS**

Après une année de prépa hypokhâgne, j'ai rejoint l'université Paris-Diderot pour une L2, une L3 et un M1 de lettres et arts. Parallèlement, j'ai également suivi une L1 de droit à la Sorbonne. Puis j'ai entendu parler de ce master professionnel de sociologie spécialisé dans l'immigration, à Paris-Diderot : j'ai tenté ma chance. J'ai effectué mon stage dans un cabinet de conseil spécialisé dans les questions de non-discrimination et de diversité. J'ai été embauchée avant même d'être diplômée.

**• MES CONSEILS**

S'agissant des débouchés, souvent, on ne pense qu'à l'enseignement ou à la recherche. Mais en réalité, il y a plein de métiers insoupçonnés. Il faut se renseigner, assister à des conférences et oser aller vers l'inconnu !

**• SI C'ÉTAIT À REFAIRE**

Peut-être que j'aurais aimé étudier à Sciences po ou dans une école de commerce. Mais finalement, j'ai suivi mes centres d'intérêt – les voyages, le théâtre et les questions sociales –, et ça a fini par faire sens.



© Philippe Bauduin

# Ils sont là pour vous aider

**L'UNIVERSITÉ VOUS PARAÎT UN MONDE DÉMESURÉ ? PAS DE PANIQUE, TOUTE UNE PANOPLIE DE SERVICES SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER ET FACILITER VOTRE NOUVELLE VIE D'ÉTUDIANT.**

## LES SERVICES UNIVERSITAIRES

Pour tout ce qui concerne l'orientation et l'insertion professionnelle, n'hésitez pas à vous tourner vers les SCUIO-IP (Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle). Parce qu'il n'y a pas que les études dans la vie, l'Université vous accompagne également dans vos autres activités. Dans vos loisirs notamment. Pour vous détendre, vous défouler, le SUAPS (service universitaire des activités physiques et sportives) ou le DAPS (département des activités physiques et sportives) proposent toute une palette d'activités : sports de raquette, de ballon, arts martiaux, danse, yoga, natation, boxe, voile... Le tout à des prix très attractifs. Certains établissements proposent même d'intégrer un cours de sport dans votre cursus. L'escalade est votre passion ? En plus de vous faire plaisir, vous pourrez même valider quelques ECTS. Et si c'est la compétition qui vous intéresse, figurez-vous qu'il existe une fédération rien que pour vous : la FFSU (Fédération française du sport universitaire), qui organise des rencontres au niveau régional, national et même international ! L'effort et la sueur : très peu pour vous ? Qu'à cela ne tienne : chant, musique, théâtre et cinéma sont également accessibles. L'Université prend aussi soin de votre santé. Outre la visite médicale obligatoire pour tous les étudiants de première année, le SUMPPS (service universitaire de médecine

préventive et de promotion de la santé) vous propose une consultation gratuite auprès de médecins généralistes ou spécialistes et de remettre à jour vos vaccins. Il organise également des campagnes d'éducation et de prévention contre le tabac, l'alcool ou le sida. Par ailleurs, dans chaque université, il existe un service dédié aux personnes en situation de handicap pour profiter au mieux de l'Université. ●

## LES SERVICES DU CNOUS/CROUS

Le CNOUS (Centre national des œuvres universitaires et scolaires) et les CROUS (centres régionaux des œuvres universitaires scolaires) ont pour but de vous faciliter la vie au quotidien sur le campus. Il existe 28 CROUS en France pour 2 275 000 étudiants. Pour bénéficier de leurs services, il suffit d'être inscrit dans un établissement supérieur autorisé ou agréé par la Sécurité sociale étudiante.

C'est le CROUS qui gère les résidences étudiantes sur les campus. Au total 92 300 chambres et 73 200 appartements sont disponibles à la location, pour des loyers allant de 86 à 355 € par mois. C'est aussi le CROUS qui administre plus de 800 restaurants et cafétérias universitaires sur les campus. Pour 3,10 €, vous pourrez prendre un repas équilibré et diversifié dans l'un de ses restaurants universitaires.

C'est encore le CROUS qui alloue les bourses sur critères sociaux, de mérite et autres allocations d'études. En cas de coup dur, vous pourrez faire appel à l'une des 175 assistantes sociales et obtenir une assistance d'urgence. Au total, plus de 620 000 élèves ont bénéficié d'une aide financière pour l'année scolaire 2011-2012. Parallèlement, un service jobs a pour vocation de vous mettre en relation avec les entreprises pour trouver de quoi arrondir vos fins de mois. Les étudiants étrangers s'y verront offrir une oreille bienveillante et une aide précieuse pour réussir leur insertion pédagogique et sociale. Enfin, les CROUS ont aussi une mission d'aide à la mise en place de projets culturels, par exemple les bourses Culture-Actions (un fonds d'aide à la réalisation de projets artistiques et culturels étudiants), le soutien à l'organisation de concours (nouvelles, photo, BD) ou d'ateliers artistiques, ou la mise à disposition de salles de spectacles ou d'expositions. ●

## LA VIE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE

Et si votre entrée dans le supérieur était l'occasion de vous engager ? Dans chaque université de métropole et d'outre-mer, vous trouverez des représentants des différents syndicats. Leur but ? Améliorer la condition sociale des étudiants, tout en promouvant les idées politiques qui leur sont propres. Et ils ont la possibilité d'agir concrètement. En effet, s'ils sont élus, ils siègent notamment au conseil d'administration du CROUS. Au sein de l'Université, les représentants étudiants ont un pouvoir décisionnel au conseil d'administration, au CEVU (conseil des études et de la vie universitaire) et au conseil scientifique. Ils

peuvent également prendre part au CNESER (Conseil national supérieur de l'enseignement et de la recherche). Un certain nombre de leaders syndicaux étudiants ont par la suite joué des rôles importants en politique ou dans les grandes centrales syndicales. Si le combat politique ne vous attire pas, n'hésitez pas à vous investir dans une association. Associations sportives, environnementales, d'étudiants étrangers ou religieuses... il y en a forcément une pour vous. Et si vraiment vous êtes difficile, alors créez la vôtre ! Une chose est sûre, un tel investissement fera un excellent effet sur votre CV. ●



Louis Vogel

## Et maintenant, bienvenue à l'Université !

Ce guide vous a présenté la richesse et la diversité qu'offrent les universités, j'espère, ainsi que tous mes collègues présidents, qu'il vous aura donné l'envie de pousser les portes de nos établissements, d'y entreprendre une licence, de rejoindre une association étudiante, d'y débiter un nouveau sport, d'aller passer une année à l'étranger, et – pourquoi pas – de convaincre votre entourage de reprendre des études ! L'Université, c'est l'avenir, votre avenir !

**Louis Vogel, président de la CPU**  
(Conférence des présidents d'université)

### La CPU

La Conférence des présidents d'université représente et défend les intérêts des établissements qu'elle regroupe : les 80 universités et universités technologiques, les 2 instituts nationaux polytechniques, les 3 écoles normales supérieures, 15 grands établissements, 2 instituts nationaux des sciences appliquées, 4 écoles françaises à l'étranger, 1 école centrale, 21 PRES (pôles de recherche et d'enseignement supérieur).



# Admission postbac

AUJOURD'HUI, LA MAJORITÉ DES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SE FONT VIA UN SITE UNIQUE, WWW.ADMISSION-POSTBAC.FR. MAIS GARE AUX ERREURS : LA PROCÉDURE EST STRICTE !



Tout commence, à partir du **20 janvier**, avec l'inscription par Internet, sur le site **www.admission-postbac.fr**. Vous remplissez un dossier électronique, enregistrez vos coordonnées afin d'obtenir un numéro d'inscription et un code confidentiel.

## → CHOIX DES FORMATIONS

Vous pourrez effectuer au total un maximum de 36 demandes, 12 au plus par type de formation (12 en DUT par exemple).

**Attention**, après le 20 mars, vous ne pourrez plus ajouter de formations. N'attendez pas la dernière minute.

## → CLASSEMENT DES VŒUX PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE

Vous aurez jusqu'au **2 avril** pour valider chacun de vos vœux. Avant le **31 mai minuit**, n'oubliez pas de hiérarchiser vos vœux. Soyez sûr de vous : si votre premier vœu est accepté, tous les autres souhaits que vous aurez classés ensuite seront annulés ! **Petite astuce** : si vous visez des filières sélectives, classez-les en premier.

## → LA PHASE D'ADMISSION : DERNIÈRE LIGNE DROITE DES INSCRIPTIONS

À chaque phase d'admission, on vous fera une proposition à laquelle vous devrez impérativement répondre. Si vous ne répondez pas, vous serez éliminé totalement de la procédure Admission postbac.

La première phase aura lieu du **13 juin (14h) au 18 juin (14h)**.

Les deux autres phases d'admission auront lieu du **27 juin (14h) au 2 juillet (14h)** et **du 14 juillet (14h) au 17 juillet (14h)**.

## CALENDRIER DE LA SESSION 2012-2013

**Du 20 janvier au 20 mars**



Pour toutes les formations, inscription, vœux et liste ordonnée de vœux.

**Le 2 avril**



Date limite de validation et d'envoi des dossiers papier.

**Du 7 au 9 mai**



Consultation, par les candidats, de la réception par les établissements destinataires de leur(s) dossier(s) de candidature.

**Le 31 mai**



Date limite pour modifier son classement hiérarchisé de vœux.

**Du 13 juin (14h) au 18 juin (14h)**



Première phase d'admission.

**Du 27 juin (14h) au 2 juillet (14h)**



Deuxième phase d'admission.

**Du 14 juillet (14h) au 17 juillet (14h)**



Troisième phase d'admission.